

Le mardi 15 décembre 2015, à 9 h 30, les membres du comité syndical se seront réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

Compétence générale

Adoption du PV du comité du 17 novembre 2015

Election d'un vice-président

M. Louis Marie GUERINEAU est élu 6^{ème} vice-président.

Election de délégués au SMITED

M. Christian RONGEON et Mme Colette BERNARD sont élus en tant que titulaires, M. Michel GELIN en tant que suppléant.

Compte rendu des délégations d'attribution au président et au bureau

Rivières : demande de subventions 2016

Le comité syndical autorise le Président à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'eau, du Département et de la Région pour financer le poste de technicien Rivières et les travaux.

Rivières : conventionnement avec le SYRLA et ouverture de poste

Le comité syndical autorise le Président à conventionner avec le SYRLA pour une durée de deux ans et à procéder à l'ouverture de poste d'un technicien rivières correspondant à cette convention.

Vote des participations des collectivités 2016

	Montant dépenses CA 2014	Taux 2015	Pour mémoire Taux 2014
Rivières	154 781,46 €	2,18%	1,92%
Déchets (HT)	6 737 809,76 €	94,92%	95,74%
Voirie	23 344,99 €	0,33%	0,29%
Aire couverte - Collège	67 618,21 €	0,95%	0,59%
Gendarmerie	114 700,16 €	1,62%	1,47%
Total	7 098 254,58 €	100,00%	100,00%

Grille tarifaire 2016 - budget Principal

Les tarifs du budget principal sont inchangés.

Vote du budget Principal 2016

Montant global de 877 934 € en fonctionnement et 117 589 € en investissement.

Personnel : suppression de postes

Les postes suivants sont supprimés : 2 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe (avancement de grade), 3 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe (départ à la retraite), 1 poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Personnel : affectation des véhicules de service

Les véhicules sont affectés aux agents suivants :
au Directeur, au responsable moyens techniques, à l'agent d'astreinte de l'atelier de maintenance, à l'agent de voirie (quand celui-ci est affecté à la voirie uniquement).

COMPETENCE DECHETS

Grille tarifaire 2016 du budget déchets

Les tarifs sont inchangés.

Vote des participations des collectivités 2016

Vote du budget Déchets 2016

6 009 636 en fonctionnement et 1 053 941 € en investissement.

REFORME TERRITORIALE

Avis sur le schéma de coopération intercommunale

Le SMC est impacté par la loi notre pour les deux compétences suivantes :

- collecte des ordures ménagères
- GEMAPI

Le SMC demande que son souhait d'extension de périmètre pour les deux compétences soit pris en compte par la Préfecture.

Questions diverses